



L'ESSENTIEL 2022



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

L'année 2022 a été marquée par des événements importants dans la vie de la Fondation : Perce-Neige a en effet repris la gestion de plusieurs établissements accueillant et accompagnant des jeunes et des adultes en situation de handicap ou avec autisme, ainsi qu'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

En outre, conformément à notre plan d'orientations stratégiques 2021-2025, notre Fondation a poursuivi activement ses missions et son développement au service des personnes handicapées et de leurs familles. Plusieurs projets de construction de nouvelles Maisons Perce-Neige sont en cours et devraient voir le jour d'ici 2025-2027 dans les Ardennes, les Bouches-du-Rhône, les Hauts-de-Seine, en Isère et à Paris. Parallèlement d'importants travaux de rénovation et d'extension se sont déployés dans plusieurs de nos Maisons Perce-Neige, afin d'améliorer le confort des habitants et d'augmenter nos capacités d'accueil.

Aux côtés de l'association Vildéo, nous avons continué les travaux d'aménagement du premier centre ludo-éducatif adapté et inclusif dans le Val-de-Marne, destiné à proposer des activités pédagogiques et ludiques aux enfants et adolescents en situation de handicap.

Après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, l'année 2022 a été riche en temps festifs : nous avons ainsi pu célébrer les 40 ans de la Maison Perce-Neige de Sèvres (Hauts-de-Seine), ainsi que les 20 ans de celle de Moulins-la-Marche (Orne).

Nous avons noué un partenariat avec un jeune skipper, William Mathelin-Moreaux, dans le cadre de la 12^{ème} édition de la Route du Rhum, ce qui a permis à de nombreux résidents d'être associés aux préparatifs de la course, de découvrir le chantier du bateau et de visiter le village de la célèbre transatlantique à Saint-Malo.

Nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, totalement engagés au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Pour relever le défi du manque de places d'accueil, nous multiplions et diversifions nos actions afin de faire grandir l'œuvre initiée par mon grand-père Lino Ventura en 1966.

Pour conclure, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, donateurs, bienfaiteurs et bénévoles pour leur solidarité et leur générosité à l'égard de notre Fondation et des personnes que nous accueillons et accompagnons au quotidien. Je tiens également à saluer l'engagement de nos équipes qui se mobilisent 365 jours par an pour le bien-être et l'épanouissement des résidents dans toutes les Maisons Perce-Neige.

Christophe Lasserre-Ventura
Président
Fondation Perce-Neige



MISSIONS SOCIALES : CHIFFRES-CLÉS (fin 2022)



► **50** Maisons Perce-Neige



► **1 350** personnes en situation de handicap



► Accompagnés par **1 600** professionnels



COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

Cette année 2022 confirme toujours la confiance des donateurs, testateurs, partenaires d'une part et des financeurs publics d'autre part à l'endroit de la Fondation Perce-Neige et de ses missions sociales en faveur des personnes en situation de handicap.

Fort de cette confiance, la Fondation a poursuivi son action de développement selon le modèle socio-économique qui est le sien, de gestionnaire de « Maisons Perce-Neige » d'une part et de porteur de projets immobiliers pour créer de nouvelles places d'accueil d'autre part.

La Fondation gestionnaire consacre 80 % de son activité à l'accueil et à l'accompagnement au quotidien des 1350 résidents des « Maisons Perce-Neige ». Si les financements publics assurent l'essentiel des budgets de fonctionnement des « Maisons », le soutien fidèle de la générosité du public est nécessaire ; il permet à la Fondation de compléter ces financements et d'adapter si besoin les conditions de cet accompagnement aux résidents vieillissants, comme l'avait voulu le fondateur de Perce-Neige. Cet abondement financièrement significatif représente 7 % des budgets de fonctionnement des Maisons.

La Fondation intervient également comme porteur de projets immobiliers (cf. le plan d'investissements) pour construire et adapter constamment les « Maisons », lieux d'hébergement et de vie pour les personnes accueillies. Pour financer ces projets, l'apport de la générosité du public est indispensable et a permis à la Fondation de mener à bien, 14 projets de création, de rénovation et d'extension de structures sur les 10 dernières années.

Cette action s'amplifie sur les 5 années 2021-2025 du plan stratégique adopté par le Conseil d'administration

de la Fondation fin 2020 et actualisé en décembre 2022. L'objectif assigné est de financer et réaliser plus d'une quinzaine de projets d'ici 2025 : rénovation de plusieurs Maisons existantes et/ou reprises dans le cadre de l'intégration de nouvelles structures associatives, création de nouvelles Maisons (Ardennes, Bouches-du-Rhône, Hauts-de-Seine, Paris et Isère).

Ce plan porte également sur le soutien à des projets nouveaux (Classes Soleil, recherche, centre ludo-éducatif adapté) et sur d'autres dimensions de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, avec des projets de logements inclusifs (Hauts-de-Seine, Ardennes, Vendée, Bouches-du-Rhône) , de services d'aide à domicile, de maisons de vacances et de formation des accompagnants.

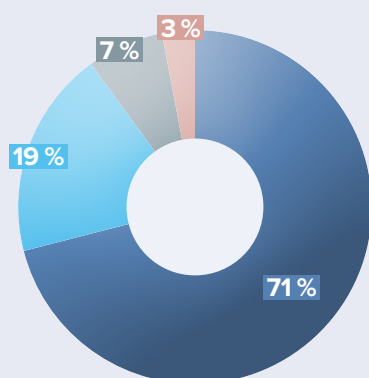
Pour mener à bien toutes ses actions et ses projets, dans un contexte budgétaire qui reste contraint et difficile, la Fondation a toujours besoin de la générosité publique.

La Fondation s'attache à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement (ratio de gestion des frais de fonctionnement et de recherche de fonds inférieur à 4 % du total des ressources) mais aussi à pérenniser le modèle économique de ses actions sur le long terme. Dans cet objectif, le Conseil d'administration de la Fondation dote chaque année les réserves tant pour les projets d'investissements que pour les réserves de fonctionnement des Maisons, garantissant la détermination et la capacité de Perce-Neige à consolider et à amplifier ses actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Merci pour votre soutien fidèle si important et nécessaire

LES CHIFFRES CLÉS 2022 DE LA FO

LES RESSOURCES GLOBALES : TOTAL DE 123,7 M€ (Répartition par origine)



- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**
- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
- AUTRES PRODUITS (REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS)**

- Les ressources proviennent principalement de financements publics (Conseils départementaux et Etat) **soit 87,7 M€**.
- Les autres ressources proviennent de la générosité du public soit **24 M€** grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs et d'autres produits (contributions des résidents, gestion propre, reprises de provisions et fonds dédiés).

LES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2022

MISSIONS SOCIALES : 6 M€

- Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les Maisons : **4,4 M€**. La générosité du public permet d'abonder les frais de fonctionnement des Maisons en complément des financements publics.
- Sensibiliser le grand public et soutenir des projets de recherche et innovants : **1,4 M€**. La contribution la plus importante de cette année est le financement du Village des Enfants Extraordinaires « vildéo ». Le soutien des Classes Soleil pour enfants autistes s'est poursuivi.

INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE : 14,7 M€

L'excédent disponible de la générosité du public est employé pour financer les projets immobiliers (création/rénovation/extension) des maisons Perce-Neige qui accueillent les personnes en situation de handicap. Ces investissements sont décaissés selon un plan pluriannuel. Au titre de l'exercice 2022, l'excédent a été décaissé à hauteur de **8,8 M€** pour les projets réalisés ou en cours et reporté pour **5,8 M€** sur les exercices ultérieurs (voir le plan d'investissement de la Fondation ci-contre).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 1 M€

Ils recouvrent le fonctionnement général de la Fondation (frais de siège non pris en charge dans les missions sociales, communication générale, charges exceptionnelles diverses). Tout en contribuant à assurer le développement de la Fondation et de ses activités, le niveau des dépenses démontre une maîtrise de ces charges à laquelle le Conseil d'Administration est particulièrement attentif.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 1,7 M€

Ils sont composés aux 2/3 des frais d'appel à la générosité du public et pour 1/3, depuis la réforme de 2020, des frais directs de gestion des dossiers de libéralités qui étaient auparavant déduits directement des produits (taxes, charges locatives, honoraires...). Le ratio des frais de recherche de fonds (**1,7 M€**) par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2022 (**24 M€**) s'établit à **7,2%**.

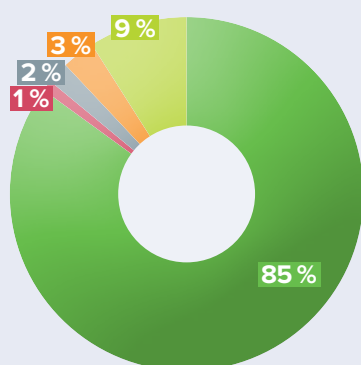
LES PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS : 1,4 M€

Pour cette année, il s'agit de reports en fonds dédiés pour **1,4 M€**.

LE BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/21/2022 (EN M€)

ACTIF	2022	2021	
Actif immobilisé	170,3	137,6	L'actif immobilisé correspond principalement au patrimoine de la Fondation constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers des Maisons Perce-Neige (constructions, matériels, équipements) nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des résidents.
Actif réalisable et disponible	197,3	173,1	L'actif réalisable et disponible est constitué des fonds disponibles pour assurer le financement courant des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la Fondation dotés dans les réserves.
TOTAL GÉNÉRAL	367,6	310,7	
PASSIF			
Fonds propres	261,1	242,9	Les Fonds propres ressortent à 261 M€ qui se décomposent en :
Dotations initiale et complémentaire	26,9	25,8	- Dotation initiale de la Fondation qui est revalorisée chaque année et est inconsumptible
Réserves pour projet de l'entité	65,2	55,1	- Réserves pour projet de l'entité (dont 53 M€ cumulés sur les exercices) affectées au financement des projets d'investissement en cours
Réserves prudentielles de fonctionnement	38,5	36,0	- Réserves prudentielles dotées par le Conseil d'administration afin de garantir la pérennité du fonctionnement des Maisons et du Siège pour 5 années
Réserves investies dans l'actif immobilisé	110,8	100,5	- Réserves correspondants aux investissements réalisés inscrits à l'actif en contrepartie
Réserves autres	2,1	3,8	- Autres réserves diverses
Report à nouveau et excédent	7,5	15,1	- Report à nouveau déficitaire des Établissements sous gestion contrôlée et excédent net de 10,7M€
Subventions et provisions réglementées	10,1	6,6	
Fonds reportés et dédiés	58,4	29,3	- Correspondent pour 54 M€ aux actifs légués immobilisés et circulants en cours de réalisation
Provisions pour risques et charges	10,9	9,3	
Dettes	37,1	29,2	
TOTAL GÉNÉRAL	367,6	310,7	

L'UTILISATION DE CES RESSOURCES : 123,7 M€ (Répartition par destination)



- MISSIONS SOCIALES
- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- AUTRES CHARGES (DOTATIONS, PROVISIONS, FRAIS DÉDIÉS)
- EXCÉDENT DE L'EXERCICE

- Plus de 85 % des ressources sont affectées aux missions sociales réalisées dans l'année.
- L'excédent (à l'exclusion des résultats des établissements sous gestion contrôlée) est affecté aux projets d'investissement futurs et aux réserves de la Fondation.
- Les autres charges pour un total de 7,4 M€, concernent les frais de fonctionnement, les frais de recherche de fonds, les provisions et engagements sur fonds dédiés

SOIT POUR 100 €
PROVENANT
DE LA GÉNÉROSITÉ :



projets ») par décision du Conseil d'administration de la Fondation au fur et à mesure des exercices à son financement en garantie de sa réalisation à moyen terme.

Les projets 2021-2025 sont inscrits dans un plan stratégique actualisé par le Conseil d'administration en décembre 2022 qui est ambitieux et marque un nouveau développement par rapport aux périodes antérieures.

Sur cette période pluriannuelle, les projets dotés en cours de réalisation se totalisent à 18 pour un montant cumulé prévisionnel d'investissement de 107 M€.

LE PLAN D'INVESTISSEMENTS DE LA FONDATION : LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC AU SERVICE D'UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX

Ce sont les ressources de la générosité du public qui permettent à la Fondation de financer ses projets immobiliers pour créer de nouvelles Maisons et réaliser au sein des Maisons existantes, des extensions ou des rénovations pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

La réalisation des projets s'étale sur plusieurs années (5 à 7 ans) compte tenu des délais d'élaboration des projets, de leur autorisation par les Autorités de tarification et de la durée des travaux et fait l'objet d'un plan prévisionnel mis à jour chaque année.

Dès l'identification d'un projet, la trésorerie disponible de la générosité publique est affectée (dans un compte de « réserve pour

Le financement de ces projets dont la réalisation va s'étaler sur la durée du plan est assuré aux 2/3 par la générosité publique des exercices passés et dépend pour le solde de la générosité publique des exercices à venir. Le besoin de financement s'élève à 40 M€.

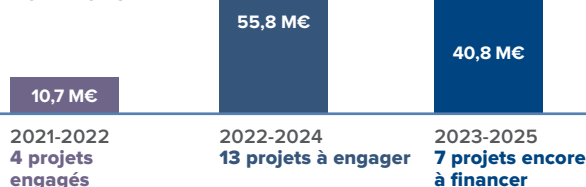
D'autres projets en cours d'attribution ou d'étude avancée représentent un besoin de financement de 50 M€ (Isère, Dordogne, Île-de-France).

Tous ces projets détaillés en pages « Actus et projets » représentent la création de 320 nouvelles places d'accueil à horizon 2025-2028. Pour ces projets d'importance significative, la générosité publique à venir reste plus que jamais nécessaire.

2011 -2020



PLAN
2021-2025



TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

COMITÉ DE LA CHARTE

En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité de la Charte par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. La Fondation a eu son agrément renouvelé en 2021, pour une période de 3 ans.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-Neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour. Le rapport qui porte sur les années 2018 à 2021 s'est conclu par un avis de conformité sans réserves.

COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2022 ont été contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD CREATIS). Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 19/06/2023. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.



Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2022 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

2022 ACTUS ET PROJETS



► SIX ÉTABLISSEMENTS ET UN SAVS REJOignent LA FONDATION PERCE-NEIGE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, six établissements et un SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale), ont rejoint Perce-Neige.

Au nom de tous, nous souhaitons la bienvenue aux 194 résidents et aux 250 salariés qui font désormais partie des « Maisons Perce-Neige ».

Maison Perce-Neige de Boussay (Loire-Atlantique)

EANM pour 17 adultes en situation de handicap mental.

Maison Perce-Neige de Paris 17^{ème}
IME pour 19 jeunes autistes âgés de 14 à 20 ans.

Maison Perce-Neige de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine)

IME pour 18 jeunes autistes âgés de 14 à 20 ans.

Maison Perce-Neige d'Antony (Hauts-de-Seine)

EAM pour 23 adultes autistes. Cette Maison accueille les résidents qui composent le groupe de musique « Percujam ».

Maison Perce-Neige de Paris 14^{ème}

MAS pour 31 adultes avec autisme répartis sur 3 unités d'externat dans le 14^{ème} arrondissement et un foyer en internat de semaine en alternance dans le 12^{ème} arrondissement.

Maison Perce-Neige de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne)

MAS pour 44 adultes autistes.

SAVS l'Envol de St Paul-en-Jarez (Loire)

Accompagnement de personnes adultes ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques. Le service a une capacité de 30 places et est rattaché à la Maison Perce-Neige de St-Paul-en-Jarez.

► CRÉATION DE NOUVELLES MAISONS PERCE-NEIGE

La Fondation poursuit actuellement son développement pour créer de nouveaux établissements et de nouvelles places pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, la Maison Perce-Neige de Gourdon, dans le Lot, a ouvert tout récemment 4 places en accueil de jour pour des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Plusieurs projets sont actuellement en cours et devraient voir le jour en 2025-2027 :

• **Floing (Ardennes) :** EAM de 41 places, dont 6 en accueil de jour, pour adultes présentant une déficience intellectuelle et éventuellement d'autres handicaps associés.

• **Marseille (Bouches-du-Rhône) :**

EANM de 32 places, dont 6 en accueil de jour, pour adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

• **Nanterre (Hauts-de-Seine) :** EAM

et MAS avec au total 26 places en accueil permanent, 11 places en accueil de jour et 2 places en accueil temporaire pour des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou un handicap psychique.

• **Crémieu (Isère) :** EAM de 45 places, dont 5 en accueil temporaire, destiné à accueillir des adultes autistes présentant une déficience intellectuelle.

• **Paris 15^{ème} :** MAS et IME avec au total 18 places pour accueillir et accompagner des enfants et adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

• **Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) :** dispositif d'Habitat Inclusif accompagné de 13 logements pour personnes présentant une déficience intellectuelle, un handicap psychique ou des troubles du spectre de l'autisme.

• **Chauché et Givrand (Vendée) :** création de deux ensembles de 5 logements inclusifs accompagnés, non loin des Maisons existantes.



EANM : établissement d'accueil non médicalisé - Foyer de vie

EAM : établissement d'accueil médicalisé

IME : institut médico-éducatif

MAS : maison d'accueil spécialisée

SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale

